

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 10 avril 2024

Extrait du registre des délibérations

n° 2024-04-10-08

Date de la convocation

05/04/2024

Convoqués : 23

Présents : 15

Représentés : 2

Absents : 6

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE

Étaient représentés : Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corinne ROSE, Céline TAMPIGNY par Sonia DOUAY

Étaient absents non excusés : Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire explique que l'école Pierre et Marie Curie organise un séjour sur le thème des olympiades, pour deux classes, en mai 2024, à Sangatte (62).

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune souhaite accompagner financièrement les familles Aillysiennes pour le paiement des séjours scolaires organisés par l'école.

OBJET :**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Finances**Décide :**

- De verser une aide de 50 € par enfant, habitants de la commune d'Ailly-sur-Noye, participant à ce séjour ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette action.

Participation aux frais de séjours scolaires 2024

-

Ecole Pierre et Marie Curie

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

